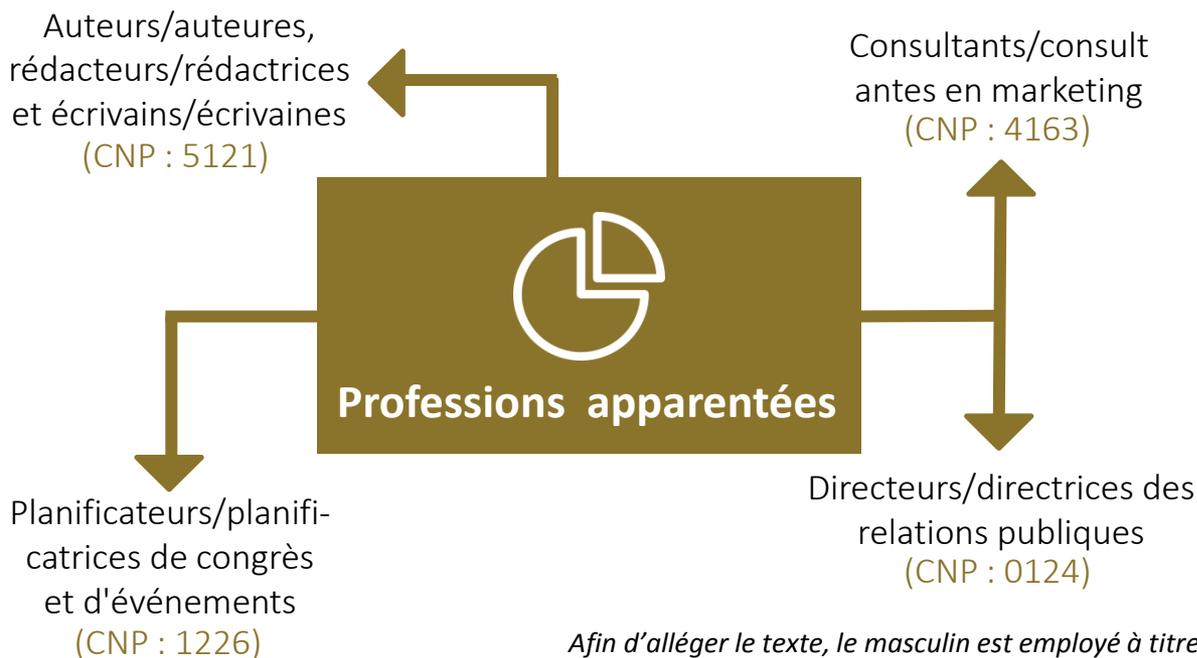


# PROFESSIONNELS/PROFESSIONNELLES EN PUBLICITÉ, EN MARKETING ET EN RELATIONS PUBLIQUES (CNP : 1 1 23)



Ce groupe de base comprend les spécialistes en publicité, en marketing et en relations publiques qui analysent, élaborent et appliquent des stratégies de communication et de promotion et des programmes d'information, analysent les besoins en matière de publicité et élaborent des plans de publicité et de marketing, s'occupent de la publicité des activités et des événements et entretiennent des relations avec les médias au nom de commerces, de gouvernements et d'autres organisations, ainsi qu'au nom d'artistes, d'athlètes, d'écrivains et d'autres personnes de talent.



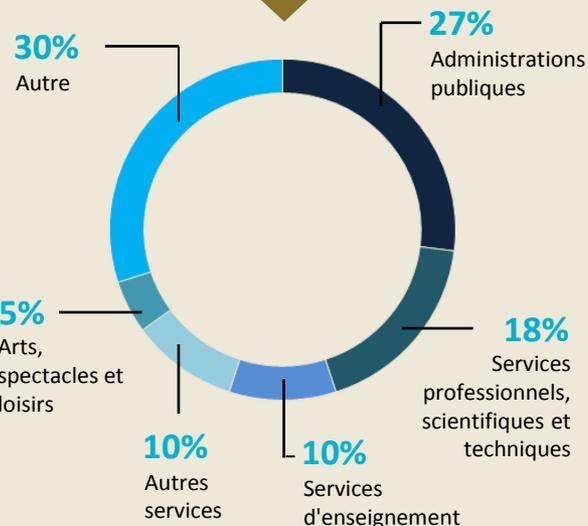
Un diplôme d'études **universitaires** ou **collégiales** en commercialisation dans les entreprises, en relations publiques, en communications, en journalisme, en muséologie ou dans une discipline reliée à un sujet particulier est habituellement exigé.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Exemples d'appellation d'emploi

Consultant en publicité

Spécialiste des communications

Publicitaire

## Fonctions principales:

- évaluer les caractéristiques des produits et des services à promouvoir et offrir des conseils sur les besoins en matière de publicité des établissements;
- conseiller les clients sur des stratégies de publicité ou de promotion des ventes;
- élaborer et mettre en oeuvre des campagnes de publicité pour les médias imprimés ou électroniques;
- rassembler, dépouiller et préparer des documents pour les auditoires internes et externes;
- élaborer, appliquer et évaluer des stratégies de communication et des programmes destinés à informer les clients, les employés et le grand public des initiatives et des politiques des commerces, des gouvernements et d'autres organisations.



# 168

Demande prévues  
2017-2026

# 28,21 \$

Salaire moyen par  
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.